

*Auneau– Bleury – Saint-Symphorien, ville chef-lieu de canton et commune dynamique de 6 500 habitants environ.
Idéalement située aux portes de l'Île-de-France, à 30 minutes de Chartres et à 20 minutes de Rambouillet.
Par son développement maîtrisé, elle propose de nombreux équipements et un cadre de vie privilégié.
Riche de 100 agents municipaux, elle irrigue le territoire par ses services publics de qualité.*

La commune d'Auneau-Bleury-Symphorien recrute Un instructeur/une instructrice du droit des sols (H/F)

Cadre d'emploi des techniciens, rédacteurs ou des adjoints administratifs (confirmés)

Sous l'autorité de la responsable « Urbanisme-Foncier », vos principales missions seront :

- Accueil, information et orientation du public, des constructeurs, maîtres d'œuvres, architectes, pétitionnaires, notaires, géomètres, etc.
- Gestion des demandes d'autorisation du droit des sols : réception, enregistrement des demandes, instructions des permis de construire, de démolir, d'aménager, des déclarations préalables, des certificats d'urbanisme.
- Contrôle de la conformité des travaux.
- Suivi des contentieux liés à l'urbanisme.
- Suivi des taxes et participations.
- Gestion et instruction des demandes d'autorisation ou de déclaration d'enseignes, pré-enseignes et dispositifs publicitaires.
- Suivi des procédures de mise en sécurité (anciennement péril) : rédaction des arrêtés, demande d'expert ...
- Gestion des autorisations de taxis.
- Déclaration des demandes de reconnaissance d'état de catastrophes naturelles, en l'absence de la responsable du service.

Compétences requises :

- Bonne capacité relationnelle.
- Connaissance et expérience confirmée dans le domaine de l'urbanisme et de la domanialité.
- Connaissance des techniques de rédaction, classement et archivage.
- Lecture de plans.
- Maîtrise des logiciels de bureautiques usuels et spécifique à l'urbanisme et au cadastre.
- Rigueur, organisation, adaptabilité, discrétion, disponibilité.

Temps de travail :

- 37 heures hebdomadaires, aux horaires suivants :
Du lundi au jeudi : 9h00-12h30 / 13h30-17h30
Vendredi : 8h30-12h30 / 13h30-16h30
Permanence un samedi matin sur deux
- 25 jours de congés annuels et 11,5 RTT annuels.



Rémunération :

- ✓ Traitement de base indiciaire + primes + adhésion au CNAS,
- ✓ Pour la restauration du midi, possibilité de commander un repas de restauration scolaire à moins de 4€,
- ✓ Télétravail d'un jour tous les 15 jours (après 6 mois d'ancienneté).

Toutes les candidatures seront examinées.

Le poste est à pourvoir dès le 1^{er} juillet 2025.

Adresser vos candidatures au service des Ressources humaines :

par mail : rh@ville-ab2s.fr

ou par écrit à

Mairie d'Auneau-Bleury-Saint-Symphorien
Service des Ressources humaines
Avenue Gambetta
BP 90900
28702 AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN

